

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.3 No.9

SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	3
Les Communiqués	5
Comment ça va?	7-8
Cercle de Fermières	9
Bibliothèque du Rocher	10
Réflexion	11
La Recette de l'Écho	12
Chronique M.A.R.S.	13
Calendrier des activités	16
Les Jeux de l'Écho	17
L'Écho municipal	19-31
Les Petites Annonces	33

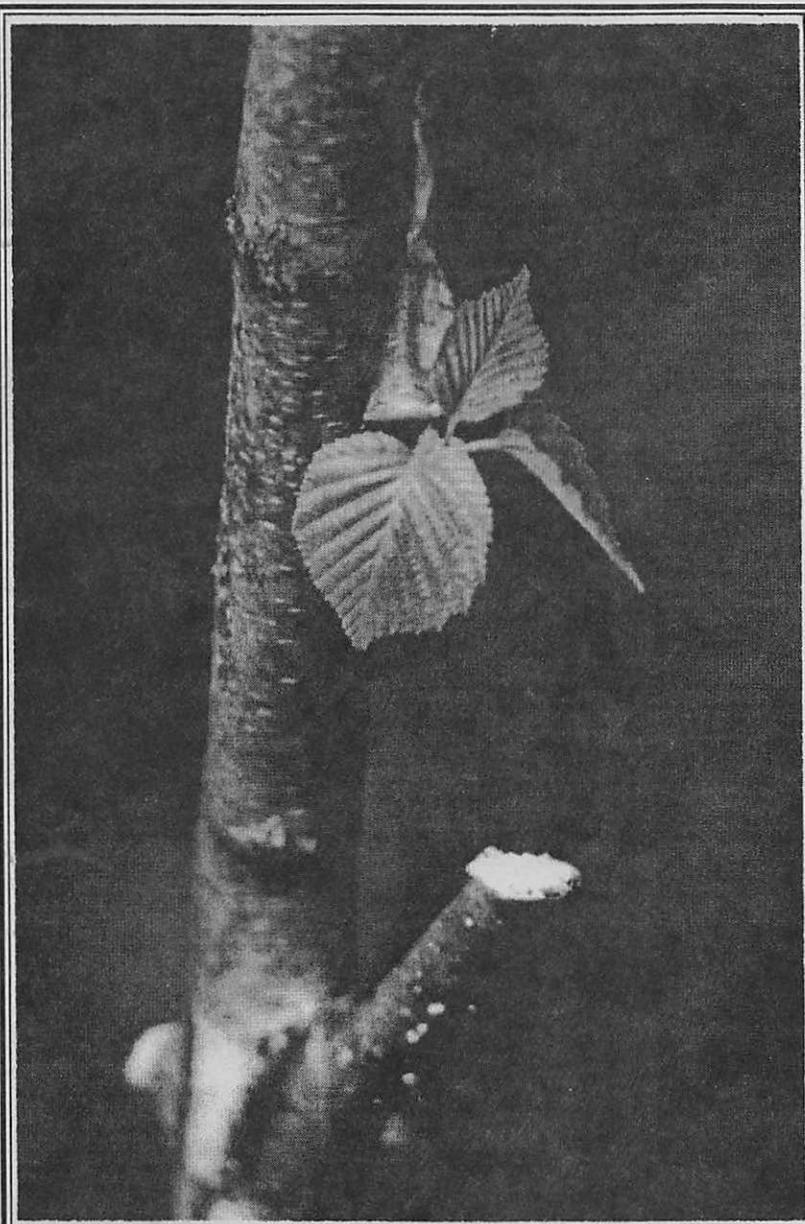
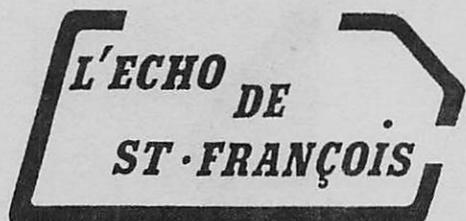


photo: Jean-François Noël

JUILLET 1996



C.P. 321
 St-François de Montmagny - G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-2567

Journal Communautaire réalisé bénévolement

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT-MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: **Imprimerie St-Raphaël Enr.**
 Photo 1ère page numération, gracieuSeté de Garant Inc.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITÉS ET ANNONCES EST

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 96, LE COÛT
 D'UN ABONNEMENT EXTÉRIEUR
 EST DE:**

**\$3. coût mensuel
 \$24. coût annuel**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000**
- C.L.S.C. A.SAVARD248-1518**
- FEU:248-3360**
- MUNICIPALITÉ259-7228**
- SÛRETÉ DU QUÉBEC:248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC:1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES:1-800-263-2266**



MEMBRE DU
RPM
 COMMUNAUTAIRE



Les familles BLAIS de la région

L'ancêtre des familles BLAIS de la région se nommait Pierre BLAIS et était originaire Poitou, France. Il était né en 1639 et est décédé en 1700.

Il arrive en Nouvelle-France en 1664 sur le navire LE NOIR. Pierre BLAIS avait 25 ans à ce moment. Sur le navire de 100 tonneaux, en plus des passagers (50 hommes et une fille) il transportait entre autre, 10 barriques d'eau-de-vie, 400 vaches et 6 brebis. Normalement on devait trouver le nom de Pierre BLAIS sur le recensement de 1666, mais comme il s'avéra que ce recensement était peu fiable, l'Intendant en fit lever un second en 1667. C'est à l'île d'Orléans comme engagé qu'on y trouve Pierre BLAIS. Le 22 juin 1667, il obtient, par contrat devant le notaire VACHON, du seigneur Mgr de LAVAL une terre de 3 arpents de largeur par la profondeur correspondant à la moitié de la largeur de l'île d'Orléans. À cet endroit quand le cadastre fut installé, cette terre a porté les numéros 76 et 77 de la paroisse de St-Jean, I.O.

Le 12 octobre 1669, Pierre BLAIS épouse Anne PERROT, "fille du roi". La cérémonie se déroule dans l'église de Ste-Famille. Les bébés arrivent drus et, 12 ans plus tard, le recensement de 1681 nous dit que dans le foyer de Pierre BLAIS il y a, en plus des 2 parents, les enfants suivants: Pierre 8 ans, Marie 6 ans, Antoine 4 ans, Joseph 3 ans. En plus de sa terre et de ses bâtiments, Pierre BLAIS possède, 1 fusil, 4 bêtes à cornes et il a mis en valeur 15 arpents.

En 1698, Anne PERROT décède, le 30 juin 1698, âgée de 45 ans. Comme suite au décès de Anne PERROT, l'inventaire des biens, imposé par la loi, nous révèle que les documents décrivant les titres de propriété ont disparu, consumés dans l'incendie de la maison.

Veuf, Pierre BLAIS a 50 ans et il décide de se marier de nouveau. C'est une jeune fille de 20 ans, Élisabeth ROYER qui devient sa seconde épouse. De 1691 à 1699, elle lui donne 5 bébés; 1 fille et 4 garçons.

En 1700, le 18 février, Pierre BLAIS décède; il a 61 ans. Comme la loi et la coutume de Paris l'imposait, les enfants héritent de la moitié du bien. Pour éviter de

morceler indûment la terre de leur père, ils font des arrangements entre eux, dans le but de consolider ce que la loi avait morcelé.

Dans le même temps, Joseph, un des fils, décide de passer en France et prévoit qu'il reviendra; il semble qu'il n'est pas revenu. C'est Pierre II (de la 2^{ème} génération) qui obtient une terre au centre de la seigneurie BELLECHASSE-BERTHIER. Cette terre est située juste à l'ouest du Trou de Berthier; elle est aujourd'hui encore, la propriété des BLAIS descendants de l'ancêtre Pierre.

Pierre II avait épousé en 1695, le 9 novembre, Françoise BEAUDOIN. De 1696 à 1720 elle lui présente 10 enfants. Chacun grandit, se développe et obtient, pour les garçons, une concession du seigneur Des Bergères de Rigauville. Un de ceux-ci, Michel aura une destinée hors de l'ordinaire: en 1741 il épouse Françoise LIZOTTE à Ste-Anne de la Pocatière et il s'installe éventuellement à St-Pierre du Sud dans ce que le peuple nomme les fonds de St-Pierre.

C'est près de sa maison que se déroule, en 1776, la bataille de St-Pierre. En 1785, Michel BLAIS deviendra un facteur important dans la relocalisation de l'église de St-Pierre. L'évêque presse les paroissiens de St-Pierre de construire la nouvelle église au sud de la rivière et c'est à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui qu'elle est bâtie en 1785.

Avec la deuxième et troisième génération, le clan BLAIS était bien lancé et n'a pas cessé d'affirmer sa présence dans notre région.

Les Équipements de Ferme

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

**918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0**

Tél.: 259-7289

Bienvenue chez vous Mgr Fecteau

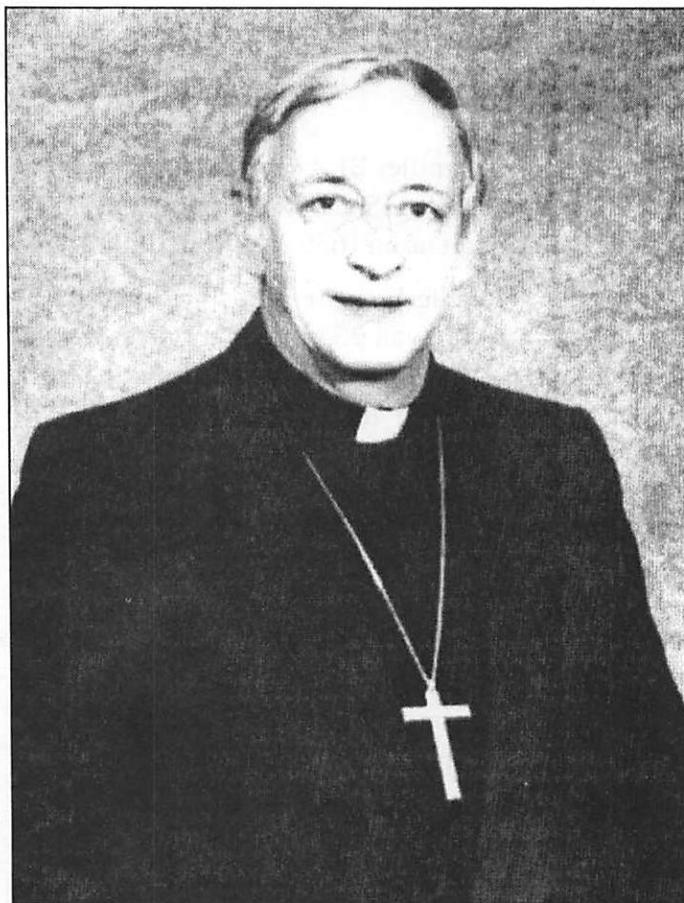
par Raynald Laflamme

La communauté chrétienne de Saint-François souhaite la bienvenue à son nouvel évêque, Mgr Clément Fecteau, qui le 28 juin dernier accédait officiellement au siège épiscopal du diocèse de Sainte-Anne de La Pocatière.

C'est à la faveur d'une célébration solennelle présidée par Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec, en la cathédrale de La Pocatière que Mgr Fecteau a pris possession de son bâton de pasteur. Des délégations de toutes les paroisses du diocèse, dont celle de Saint-François composée de 11 personnes, étaient présentes à cette importante célébration qui d'ailleurs fut souligné dans tout le diocèse par un angélus en ce vendredi d'accueil et de fête.

La nomination de Mgr Fecteau était annoncé le 10 mai dernier par le pape Jean-Paul II au terme d'une année d'attente à la suite du départ de Mgr André Gaumond. Le nouvel évêque recevait l'ordination épiscopale le 20 octobre 1989 et devenait évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, titre qu'il détenait jusqu'à sa récente nomination.

Mgr Fecteau est originaire de Sainte-Marie de Beauce. Né en 1933, il a été ordonné prêtre en 1957. Il a fait ses études à l'Université Laval où il a obtenu une licence en théologie et une en sciences. De 1957 à 1973, il enseigne au Collège de Lévis, puis directeur de ce même collège jusque en 1979. De 1980 à 1989, il est curé de la paroisse Saint-Calixte de Plessisville.



AUTOPRO

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule

CARROSSERIE

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



Tél.: (418) 248-4636

Fax: (418) 248-5565

Rés.: (418) 259-7419



MMB

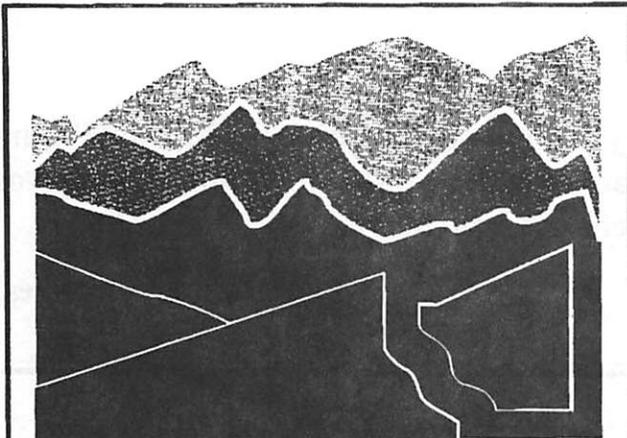
MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

RÉNOVATIONS

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



GOUTTIÈRES
Appalaches

PIERRE MORIN

76, AV. STE-BRIGITTE, MONTMAGNY (QUÉ.), G5V 2Y4

- Gouttières en aluminium sans joint, multi-plis
- Recouvrement de fenêtres en aluminium
- Recouvrement de larmiers (Fascia-Soffite)
- Installation résidentielle et commerciale
- Choix de couleurs
- Garantie 20 ans (matériaux)
- Garantie 5 ans (main-d'oeuvre)
- SERVICE APRÈS VENTE

(418) 248-4619

COMMUNIQUÉ

Un prix à Saint-François pour l'enlèvement des barils

La Municipalité de Saint-François était honorée récemment lors de la première remise des prix régionaux d'excellences du réseau de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

La Mention régionale lui a été décernée à titre de partenaire d'un autre secteur d'activité pour le règlement du dossier des produits toxiques à l'automne 95.

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux a reconnu la valeur du travail de concertation effectué par le maire Jacques Dumas et le leadership de sa municipalité qui a été la première au Québec à s'engager financièrement pour l'élimination de produits dangereux sur son territoire.

Monsieur Dumas recevait la Mention régionale lors d'une cérémonie d'usage à Sainte-Marie de Beauce le 13 juin dernier.



**Casse-Croûte
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François O.

259-2447

Au
145, Boul Taché
MONTMAGNY

2
services
sous un
même toit!



Lebeau
VITRES D'AUTOS

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

Tél: (418) 248-8444

Centre de Pneus Ouellet



Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest
MONTMAGNY

Tél: (418) 248-2296

MESSAGES IMPORTANTS

Il n'y aura pas de parution du Journal l'Écho en août 96. La date de tombée pour vos articles en septembre est le 13 août 96.

Bonnes vacances!

Veillez prendre note que le Bureau Municipal sera fermé pour la période du 15 juillet au 29 juillet inclusivement. Il sera de nouveau ouvert le 30 juillet 96.

Si vous prévoyez faire des réparations ou des constructions durant cette période, nous vous demandons de faire vos demandes de permis un peu à l'avance pour ne pas être pris au dépourvu.

Merci de votre attention.

Yves Laflamme, sec.-trés.

LES GALERIES DE L'AUTO
MONTMAGNY



248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

par Jean-François Noël

Ce mois-ci: Un petit clin
d'oeil humoristique pour
la saison estivale

Les vacanciers: De quel type êtes-vous?

Pour la plupart des gens, les vacances deviennent un sujet de conversation très répandu à l'approche de la saison estivale. Et pour cause. Lorsqu'on porte une attention particulière à ces nombreuses discussions, on est en mesure d'en tirer certains aspects plutôt intéressants. L'un d'entre eux est le fait qu'il semble, je dis bien qu'il semble, car ce n'est là qu'une hypothèse en soi, il semble qu'il existerait différents types de vacanciers. Voyons donc de plus près de quoi il s'agit...

Le premier type de vacanciers que l'on peut identifier est celui que l'on pourrait nommer les *Incompris*. Ces derniers se font particulièrement remarquer par leur attitude plutôt maussade à l'arrivée de la période des vacances. (Nous nous entendons ici pour dire que cette période se situe de la mi-juillet à la mi-août). Ils sont donc plutôt maussades car eux, ne peuvent jamais prendre de vacances en même temps que les autres et personne ne semble les comprendre... Il peut donc s'agir ici des étudiants, qui pendant l'année vont à l'école et se doivent de travailler pendant tout l'été pour amasser quelques écus. On peut également y inclure tous les travailleurs dits «moins anciens», qui eux travaillent pendant que «les plus vieux» sont en vacances ou encore les gens qui sont à contrats et qui, pendant l'été préparent leur automne. Donc, eux pendant la période des vacances, voir ci-haut, jubilent habituellement.

Le second type de vacanciers facilement identifiable renferme ceux, qui pendant les vacances, n'ont jamais de vacances. Quoi? Mais oui, ce sont ceux qui reviennent de leurs vacances en vous racontant tout ce qu'ils ont dû faire pour aménager leur terrain, réparer la maison, bâtir un garage, réparer la voiture, etc. Habituellement, ils vous diront, à la première journée de travail, qu'ils avaient hâte de revenir pour enfin se reposer et qu'ils en profiteraient aux fêtes ou encore l'An prochain pour prendre de vraies vacances. Mais vous vous rappelez très bien que cela dure depuis des années et que l'an prochain ils feront la même chose... On les nommera alors les *jamaïsd'vacances*.

Le troisième type de vacanciers ce sont les *flottants*. On les nomme ainsi parce que leur période de vacances est toujours flottante ou remise à des périodes spécifiques pendant l'année lors desquelles ils s'adonnent à des activités particulières. Ces gens sont habituellement incompris de ceux qui «trippent» à se faire dorer au soleil pendant la période de la construction. Pour ces derniers, prendre des vacances dans le mois de novembre pour aller à la chasse c'est inconcevable. Mais c'est bel et bien le cas des flottants. D'autres préfèrent une belle semaine de ski à -20° (sans le facteur vent bien sûr), il s'agit encore ici des flottants.

Le quatrième type de vacanciers comprend tous ceux qui préfèrent la nature et les grands espaces à leur train quotidien pendant le reste de l'année. Ces gens possèdent habituellement une maison avec un beau terrain en dessous. Pendant leurs vacances, pour retrouver la nature et les grands espaces ils vont habituellement s'entasser sur les nombreux terrains de camping de notre belle province, où du coin de l'oeil ils sont en mesure de savoir ce que leur voisin de roulotte mangera pour le souper ou encore le nombre de bières enfilées pendant la journée. Serpentin pour les maringouins d'une main, spatule à BBQ de l'autre, on les nommera les *campingnois*, comme dans les terrains de camping.

Un cinquième type de vacanciers peut être celui des *toutplanifieurs*. Ces gens, à la rigueur, sont en mesure de vous dire, à la minute près, comment se déroulera toute leur période de vacances. Planification, planification et planification. Insistez un peu et vous serez en mesure de connaître ce qu'ils feront à leurs vacances l'an prochain. On peut en entendre certains qui se disent: «Bof on sait bien, les gens de ce type-là planifient tout le temps mais ça n'arrive que très rarement comme ils l'avaient planifié». Une minute, un bon tout planifier ne se trompe que très rarement dans sa planification. Pourquoi? Parce qu'il passe toutes ses vacances à la faire. Pendant qu'il pratique une activité, bien sûr préalablement planifiée, il est en train d'en planifier une autre. Exploite en tant que tel, mais stressant pour les autres, surtout en vacances...

Mais il est certain que certains tentent constamment de planifier leurs vacances, sans pour autant réussir à respecter leur plan. On les nommera les *passèàcôtés*. Il

COMMENT ÇA VA? (suite)

est remarquable comment ces gens se retrouvent généralement seuls à leurs vacances et ne comprennent pas pourquoi. C'est très simple, ils tentent de planifier quelques activités, ne les font habituellement pas et ce, pour une foule de raisons, parce qu'ils les avaient tout de même planifiées, ont dû refuser l'invitation de leur entourage à en faire d'autres et lorsqu'ils décident de rappeler les gens de leur entourage, une fois qu'ils se rendent compte que leur planification est à l'eau, il est trop tard. Soit que leur entourage a invité d'autres personnes ou encore qu'elle est déjà en vacances ailleurs, bien sûr sans eux. Le comble, c'est que même si les *passés* tentent d'embarquer leurs amis dans leur planification de vacances, ces derniers refuseront car ils savent très bien que ça ne marchera pas car ils se seront déjà fait prendre dans les années passées.

Enfin, il reste un type particulier de vacanciers, les incorruptibles. Ceux qui prennent toujours leurs vacances à la même période, ou presque et qui font d'années en

années, toujours la même chose. Par exemple, l'un de leurs discours typiques pourrait être: «Ça fait 20 ans que mes vacances sont celles de la construction et ça fait 20 ans que du 17 juillet au 26 juillet on va en Gaspésie chez le beau-père, pis cette année... on y r'tourne!» Habituellement ces gens possèdent un kit de vacances infaillible qu'ils triment depuis longtemps, ils ne sont jamais pris au dépourvu, l'expérience fait qu'il ne leur manque rien, absolument rien. Pour ceux et celles qui n'ont su se reconnaître dans l'un ou l'autre de ces types c'est soit parce que vous appartenez un peu à plusieurs de ces derniers ou encore parce que vous ne voulez ou ne pouvez pas, on vous laisse le bénéfice du doute, vous reconnaître dans un de ces types. Dans ce cas, demandez à votre voisin qu'il vous donne un coup de main, je suis persuadé qu'il saura décrire le type de vacancier que vous êtes, que ça vous plaise ou non!

En terminant ce petit clin d'oeil estival, je vous souhaite de passer de très belles vacances.

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

Trois Fermières se démarquent au terme d'une année bien remplie

Mesdames Bibiane Laliberté, Artisane de l'année, Anne Savoie, Fermière par excellence, et Nathalie Ouellet, Fermière Idéale, sont les récipiendaires du Cercle de Fermières de Saint-François.

Réunies le 12 juin dernier pour clore leurs activités au terme d'une année bien remplie, les Fermières ont désigné celles qui parmi leurs 48 membres se sont le plus distinguées.

Ainsi Mme Laliberté recevait avec joie le titre d'Artisane de l'année pour sa production volumineuse de travaux d'artisanat. Mme Savoie, malheureusement absente à cette soirée, recevait le titre de Fermière par excellence venant souligner sa très grande implication aux activités de financement du Cercle. Pour sa part, Mme Ouellet, qui représente la nouvelle génération de Fermières s'est vu décerner le titre de Fermière idéale pour son implication dans les activités du Cercle.

Les 23 Fermières présentes à cette soirée ont pu d'ailleurs apprécier le travail de leurs consœurs effectué au cours de la dernière année. D'autre part, elles ont reconduit le conseil sortant, soit Mmes Yvette Lamonde, présidente, Georgette Gosselin, secrétaire, Julienne Corriveau, vice-présidente, Francine Boissonnault, relationniste, et Bibianne Laliberté, conseillère n° 2.

Les Fermières reprendront leurs activités le mercredi 4 septembre lors d'une épiluchette de blé d'inde qui aura lieu au Jardin du campeur à Saint-Vallier. Mme Yvette Lamonde invite toutes celles qui désirent se joindre au Cercle à



En compagnie de la présidente, Mme Yvette Lamonde, la Fermière Idéale, Mme Nathalie Ouellet, et l'Artisane de l'année, Mme Bibiane Laliberté. Absente sur la photo, Mme Anne Savoie, Fermière par excellence.



venir à cette première activité de l'année 96-97. Il s'agit là d'un bon moment pour prendre contact avec les Fermières, de fraterniser avec elles et de mieux connaître le mouvement. L'invitation est donc lancée.

Quelques-unes des pièces réalisées par les Fermières au terme d'une année bien remplie.

**SERVICE DE BULLDOZER
& PELLE HYDRAULIQUE**

Aimé Proulx

**660, Rang du Milieu
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0**

248-3310



Veillez prendre note

La Bibliothèque du Rocher sera fermée lundi **le 1 juillet 96.**

Nous vous invitons à venir voir et consulter les nouveaux livres qui sont arrivés à la Bibliothèque du Rocher, lors de la dernière rotation du 4 juin dernier.

Le comité de Bibliothèque

Création d'une histoire

Nous avons le regret de vous annoncer que l'activité «Création d'une histoire» doit prendre fin jusqu'au mois de septembre suite à un incident fort regrettable. Cependant nous travaillons sur une nouvelle formule pour la nouvelle session. Vous serez informé des développements le plus tôt possible. Il nous fera un énorme plaisir de revoir vos jeunes à l'automne.

L'équipe de «Création d'une histoire»



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE
CHAMP ÉPURATION
TRANSPORT & ÉPANDAGE

Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R 1E0
Tél.: (418) 259-77118
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

par Daniel Morin

Un symbole du bonheur

En juillet l'an dernier, deux événements ont retenu l'attention: le départ du curé Laplante et l'arrivée de l'abbé Paradis. Un troisième événement a fait beaucoup jaser au même moment et est lié aux deux précédents. C'est la découverte de dizaines de chauves-souris dans l'une des chambres du presbytère. Je laisse un naturaliste renommé nous faire aimer ces petits animaux qui n'ont pourtant pas la réputation d'être des oiseaux du paradis.

«...une des douze espèces de chauves-souris que l'on retrouve au Canada: la Petite Chauve-souris brune. C'est elle que vous apercevez, au crépuscule, l'été, à la campagne et même dans les villes. On estime leur nombre à cent millions en Amérique du Nord. Oserai-je dire que c'est un des êtres les plus intéressants à partager avec nous cette planète où, en cinquante millions d'années d'existence, elle a pu raffiner son corps et ses méthodes.

Lorsque Dieu créa l'hirondelle, le diable s'empressa de créer la chauve-souris. C'est pourquoi elle se fonde dans l'obscurité de la nuit pour mieux sucer le sang des personnes endormies. Voilà pourquoi également elle présage une mort prochaine quand elle vole avec insistance autour d'une maison. Elle prend plaisir à s'emmêler dans la chevelure abondante des femmes; elle aime se fixer sur leurs vêtements blancs. Compagne des sorcières, elle a déjà été utilisée dans la magie blanche. Elle servait autrefois, dans certaines régions d'Europe, à préparer des filtres d'amour. Pour se faire aimer, il fallait capturer une chauve-souris, la faire brûler et en jeter les cendres sur la personne dont on voulait exciter la passion.

Tout cela évidemment relève de la légende mâtinée de superstition. Ces faussetés sont venues masquer dans l'esprit des humains la vraie personnalité de l'animal. Les Orientaux quant à eux, n'ont pas la même perception de la chauve-souris. En Chine, par exemple, elle symbolise le bonheur parce que le caractère qui la désigne se prononce de la même manière que celui qui indique le bonheur. Dans la peinture symbolique, cinq chauves-souris disposées en quinconce figurent les cinq bon-

heurs: richesse, longévité, tranquillité, culte de la vertu et bonne mort.

...Tous les chercheurs travaillant avec les chauves-souris s'accordent pour le dire: cet animal muni d'ailes en cuir, à peine plus lourd qu'une pièce de cinquante cents, capable d'effectuer des migrations de plusieurs centaines de kilomètres, de repérer un moustique dans la nuit absolue, d'éviter un filet à papillons, de vivre plusieurs mois sur ses réserves, de traverser le pâle d'un ventilateur en mouvement, de réduire la température de son corps jusqu'au seuil du point de congélation, de voler avec son petit accroché à sa mamelle, ce petit animal, donc, est une des merveilles les plus accomplies de notre planète. Vieilles de cinquante millions d'années, les chauves-souris ont connu les derniers bouleversements qui ont façonné l'écorce terrestre. Elles sont encore parmi nous, mystérieuses maîtresses du royaume de la nuit, parlant un langage que nous ne pouvons même pas entendre.»

Source: Morency Pierre, *L'oeil américain, Histoires naturelles du Nouveau Monde, Boréal Seuil*

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL
TAMISÉ, CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE •
SABLE ET GRAVIER • PIERRE

- VENTE & INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
- REPRÉSENTANT - installateur autorisé SYSTÈME ÉCOFLO

ESTIMATION GRATUITE
14 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

241, route Normandie
Montmagny
Tél.: bur. (418) 248-2585
Fax: : (418)248-8387

Rés.: Martin 248-7186
Rés.: Rémi 248-6889
Rés.: Daniel 248-7818

LA RECETTE DE L'ÉCHO

Fondue au chocolat

- 1 tasse de cacao
- 1 tasse de sucre
- quelques grains de sel
- 1/2 tasse de margarine ou beurre fondu
- 2/3 tasse de lait évaporé
- 1/2 c.à thé de vanille
- 2 oranges 2 bananes 2 poires 2 pommes
- jus de citron

Mêler le cacao, le sucre et le sel. Ajouter la margarine ou le beurre fondu ainsi que le lait évaporé, lentement. Cuire au bain-marie jusqu'à consistance lisse, environ 4 à 5 minutes. Retirer du feu et ajouter la vanille. Verser dans une cocotte à fondue, éclaircir le mélange avec du lait évaporé si nécessaire. Couper les fruits pelés en cubes et les badigeonner de jus de citron. Les présenter en même temps que la fondue. Chaque invité trempe les morceaux dans la sauce.



BOULANGER DOLAN DENAULT
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M^e MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 ☐ (418) 248-1414 · Téléc.: 248-8944



La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.

Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: 259-7700

Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455



Weed Man[®]



PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.
52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



Chronique MARS

Des projets plein la rivière !

Nous sommes heureux d'agrandir le réseau de distribution des chroniques MARS aux municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Euphémie, St-Paul, St-Philémon, Armagh, St-Gervais, St-François et St-Pierre. Nous pourrions mieux informer la majeure partie de la population de notre bassin versant sur les activités du MARS et ainsi susciter davantage l'adhésion et le support à nos projets.

Depuis 1989, le Mouvement des Amis de la Rivière du Sud (MARS) oeuvre à la protection et à la mise en valeur de la rivière du Sud. Cette année, le MARS veut poursuivre cette démarche avec des projets touchant la restauration du potentiel des truites, la sensibilisation des producteurs agricoles et la lutte à la pollution diffuse et, enfin, le sentier du Rocher Blanc de St-Raphaël.

Les plantes à la rescousse de l'eau

Dans le bassin de la rivière du Sud, on compte une activité agricole importante en particulier au niveau des élevages laitiers et porcins. Toutefois, ces activités affectent la qualité de l'eau notamment à cause de la pollution diffuse. L'amélioration de l'environnement passe par la sensibilisation des producteurs agricoles, ainsi qu'une meilleure connaissance des mesures de protection des cours d'eau. L'une de ces méthodes est l'aménagement de milieux humides à des fins épuratives.

Le projet consiste d'abord à évaluer la performance d'un marais sur le ruisseau de la Chute qui drainent des terres agricoles. Du même coup, nous voulons y développer un site de démonstration sur l'utilité des milieux humides et effectuer une tournée d'information auprès des

producteurs agricoles. Ensuite, nous procéderons à l'aménagement d'un marais épurateur pilote en collaboration avec un groupe d'agriculteurs dans l'une des municipalités visées par le projet. Nous comptons ainsi sensibiliser directement les producteurs et contribuer à l'application d'une solution concrète au problème de la pollution diffuse. Le coût total de ce projet est de 96 000 \$.

Restauration du potentiel des salmonidés

La rivière du Sud a longtemps été considérée comme une excellente rivière pour la pêche sportive de l'omble de fontaine, qu'on appelle aussi la truite mouchetée. Les activités humaines, tant agricoles que forestières, ont contribué à la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats requis pour la fraie de ce poisson, qui sont les ruisseaux tributaires de la rivière du Sud. Combinée à une pression de pêche croissante, cette situation a provoqué la baisse du nombre de truites rapportée par les pêcheurs.

Le projet *Restauration du potentiel des salmonidés* consiste à restaurer les habitats de fraie de l'omble de fontaine dans les affluents de la rivière du Sud. Nous évaluerons les ruisseaux dans la partie amont du bassin versant afin de caractériser l'habitat, identifier les sites de fraie potentiel et repérer les sources de dégradation des habitats comme les zones d'érosion, les traverses à gué et les embâcles. Grâce à ces observations, nous réaliserons des travaux visant à corriger les nuisances et restaurer les frayères. De cette manière, nous pourrions améliorer la reproduction des truites et ainsi favoriser l'augmentation de leur population de manière durable. Les activités de restauration des habitats pourront ensuite être supportées en développant un secteur de pêche sportive sur la rivière du Sud. Ce projet représente des investissements de 82 000 \$

Sentier du Rocher Blanc

Le MARS a ouvert au public pour une deuxième année le sentier du Rocher blanc. Les utilisateurs de ce site d'accès à la rivière du Sud nous ont, à l'unanimité, fait part de leur satisfaction et de leur appréciation de la qualité du travail accompli par le MARS et ses bénévoles. Le sentier du Rocher blanc attire déjà des visiteurs des localités environnantes aussi loin que Saint-Anselme, Lévis ou Montmagny sans qu'il y ait eu un grand effort de promotion.

Dès que le MARS sera devenu locataire du site, nous compléterons l'aménagement du cap à Misaël Morin et la réfection du cabanon qui s'y trouve. Nous compléterons également l'affichage sur le site pour y améliorer la sécurité et encourager les visiteurs au civisme. Nous pourrions donc continuer à rendre accessible à la population l'un des plus beaux sites naturels de Saint-Raphaël, en particulier grâce au soutien des bénévoles.

Nous pouvons déjà compter sur le soutien de la municipalité de Saint-Raphaël qui nous verse cette année une contribution de 8 000 \$ pour la réalisation de ces projets. Nous vous invitons donc, vous aussi, à soutenir les projets du MARS.

Simon Arbour et Daniel Goulet pour le MARS.

Encouragez le MARS en devenant membre:

.....
J'adhère au MARS pour 1996-97:

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Membre individuel 10\$

Membre corporatif 50\$

DON: _____\$ _____ Reçu d'impôt

.....
Envoyez, avec votre chèque, à:

M.A.R.S., C.P.494

Saint-Raphaël, Bell., G0R

4C0

(418) 243-3424

Des collations glacées

Plusieurs personnes croient à tort que les collations n'ont pas leur place au sein d'une alimentation équilibrée. Manger de bons aliments entre les repas, lorsqu'on a faim, peut être tout à fait utile pour compléter l'énergie et les éléments nutritifs nécessaires à une journée.

Il est même reconnu que le fait de manger de petites quantités, souvent, facilite la digestion, favorise une meilleure écoute de la faim et de la satiété et pourrait même aider au contrôle du poids. En saison chaude, les collations glacées sont à l'honneur.

Voici quelques idées maison:

«Popsicle» au yogourt (6 à 8 portions)

- 250 ml (1 tasse) de yogourt nature
- 125 ml (1/2 tasse) de jus de fruits concentré congelé (saveurs variées)
- 125 ml (1/2 tasse) de lait

Mélanger tous les ingrédients et verser dans des moules à sucettes.

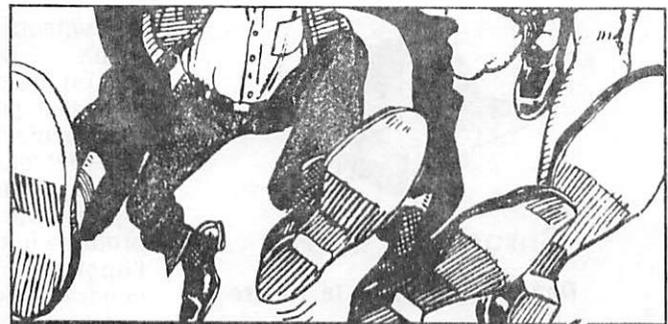
Barbotine estivale «slush»

- 250 ml (1 tasse) de fruits frais bien mûrs (fraises, poires, pêches, etc.)
- 60 ml (4 c. à table) de jus de fruits variés
- 5 cubes de glace
- 15 ml (1 c. à table) de miel ou de cassonade

À l'aide du mélangeur, mêler bien ensemble jusqu'à consistance liquide. Verser dans des verres et décorer d'une paille. On peut varier en ajoutant une boule de crème glacée.

C'est désaltérant et nutritif, bon été!

Agathe Beaumont, diététiste



**PREMIERS ARRIVÉS
PREMIERS SERVIS!**



(Pas de quantité minimum)



PRATT & LAMBERT

ADHÉSION SUPÉRIEURE SUR SURFACES BRILLANTES Sans Sablage Sans Dépoussage

1

Excellent scelleur et cachant
Élimine les taches
Application sans éraboussures
Sèche rapidement

APPRÊT 100% ACRYLIQUE MULTI-USAGES

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR • APPRÊT-SCELLEUR
ANCIENNEMENT 22 APPRÊT D'ÉMAIL AU LATEX POUR L'INTÉRIEUR
F1001/BLANC/3.79L

COUVRE TOUT!

TAPIS MONTMAGNY

391, boul. Taché Est, Montmagny 248-7840
En face de l'école St-Pie-X

«DE TOUT POUR HABILLER MURS ET PLANCHERS»

Vous déménagez? Suivez le guide

Tout le monde connaît un ami, un parent ou un confrère de travail qui vit en juillet le grand branle-bas du déménagement. Il est une opération fréquemment omise lors de ce grand dérangement et il s'agit du changement d'adresse. Bien sûr, la parenté a été avertie tout comme les amis, mais la tâche ne s'arrête pas là!

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pusetiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
G0R 3A0

Usine: 259-7001
Fax: 259-2801

Pour prévenir certains oublis, **Communication-Québec** met à votre disposition le guide **Changer d'adresse: démarches pour aviser les services gouvernementaux**. Il s'agit d'un outil essentiel permettant d'identifier les organismes qui doivent obligatoirement connaître la nouvelle adresse d'un citoyen. Pensons à titre d'exemple, à la personne qui reçoit une rente, un remboursement de TPS ou qui détient un permis de conduire.

à entreprendre, les délais prescrits, les numéros de téléphone et, s'il y a lieu, les adresses des divers services gouvernementaux concernés.

Facile à consulter, le guide «**Changer d'adresse**» est disponible gratuitement.

Pour en faire la demande, il suffit de téléphoner au bureau régional de Communication-Québec pour la Chaudière-Appalaches en composant sans frais le **1 800 363-1363**

Cette brochure indique Source: Laurie Bourque
précisément les démarches (418) 227-1134

Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, du tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre.

Richard Galibois, agent
259-7405



PROMUTUEL
Montmagny

ASSURANCE
habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Être actif, c'est facile... 



Marchez quotidiennement!

Solutions de la page 17

TISSUS

- PAGE 46-
- 1- INDIGENCE
 - 2- TINETTE
 - 3- RENTIER
 - 4- OEUILLADE
 - 5- PRESTE
 - 6- IBIDEM
 - 7- BAVARDE*
 - 8- BOURRICOT
 - 9- ORNEMENT
 - 10- REIN

CALENDRIER DES ACTIVITÉS : juillet

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

1
Confédération

2
Séance
régulière
du conseil

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

LES JEUX DE L'ÉCHO

CATEGORIES

MOTS MELANGES		INDICES
	MISERE	
1- IIEENCGD	_____	PAUVRE
	RECIPIENT	
2- EEITTTN	_____	VIDANGE
	PERSONNE	
3- EEIRRTN	_____	RETRAITE
	VUE	
4- OIEEALLD	_____	REGARD
	QUALITE	
5- EERTPS	_____	AGILE
	ENDROIT	
6- IIEBMD	_____	MEME
	DEFAULT	
7- AAERVDB	_____	PIE
	ANIMAL	
8- OOIURCTB	_____	ANE
	FETE	
9- OEERNMT	_____	DECORATION
	ANATOMIE	
10- IENR	_____	DOS

PROBLÈME NO 32

MINI DÉTENTE

MOT DE 6 LETTRES COUTURE

A
aiguille
allure
amour
arme
aviser
B
banquet
besoin
blouse
bobine

brodé
C
casser
ciseaux
clés
coudre
coupe
cruche
E
écot
époux

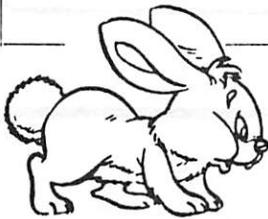
erreur
évaser
O
oeil
orgues
ornés
P
peiner
pince
pointe
R

relier
roman
ruban
S
santé
serge
soie
sommet
sûreté
surjet

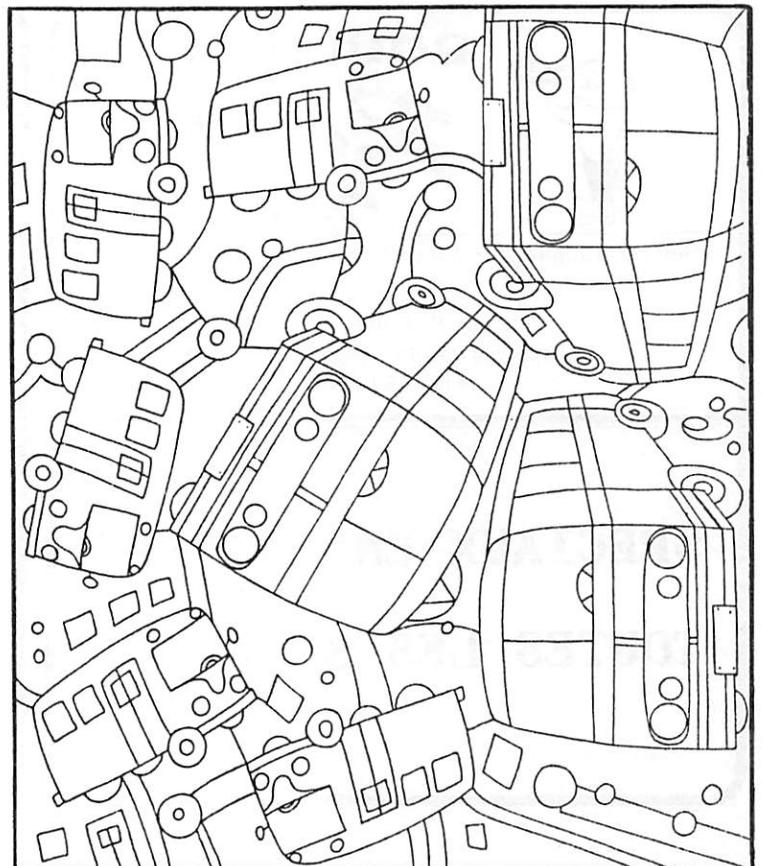
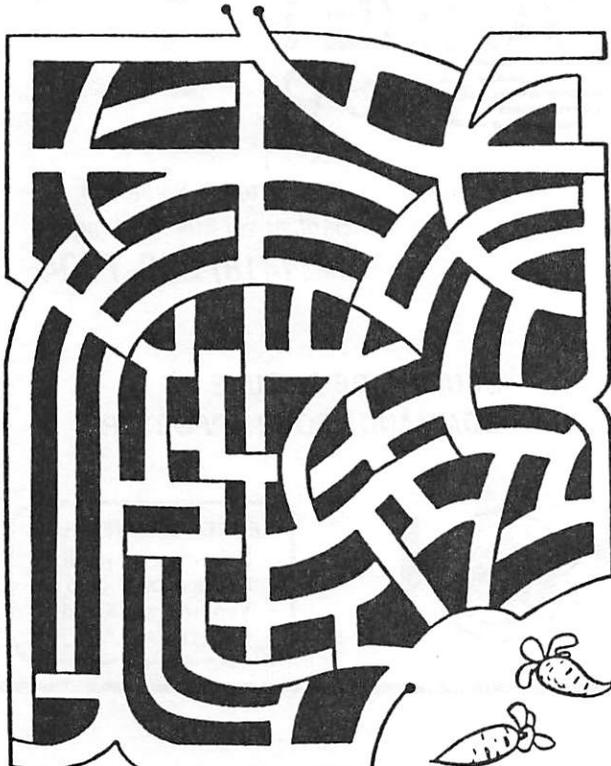
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	A	C	I	S	E	A	U	X	T	E	E
2	R	E	I	L	E	R	S	E	L	C	P	T
3	N	I	I	G	S	E	T	A	N	O	E	N
4	E	I	R	L	U	N	V	I	U	U	I	I
5	S	E	O	G	A	I	P	X	Q	P	N	O
6	S	U	R	S	S	B	L	N	S	E	E	P
7	C	O	R	E	E	O	A	L	L	U	R	E
8	O	R	R	J	B	B	M	U	E	E	R	S
9	U	S	U	R	E	T	E	M	S	R	O	U
10	D	T	O	C	E	T	R	A	E	I	M	O
11	R	D	M	S	H	A	V	U	E	T	A	L
12	E	C	A	S	S	E	R	U	B	A	N	B



CHERCHE 8 AUTOBUS



Solutions p. 15





**TOUT POUR UNE ALIMENTATION
SAINE ET ÉQUILBRÉE**

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824

358 CHEMIN ST FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL. (418) 259-2559
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.

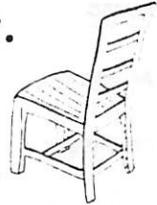


259-7117

**Atelier de Menuiserie
Albert Proulx Enr.**

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cité Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454



**BOUCHERIE
Richard
Morin**

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN MAGASIN

TOUTES LES SEMAINES

RESTAURANT
L'ARRÊT
STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 03 juin 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Denis Blais et Joseph-Aimé Blais, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 mai 1996 ainsi que celui de la séance ajournée au 13 mai 1996 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 mai 1996 ainsi que celui de la séance ajournée au 13 mai 1996 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Etienne Blais, remb. frais déplacement		13.20
Dépanneur Ultra, essence		
Balai de rue	192.06	
Camion Inter	211.36	
Camion service incendie	6.82	410.24
Jean-Yves Prévost, remb. frais déplacement 85km à .24		20.40
Hydro-Québec, éclairage public d'avril		496.87
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau		397.12
Québec-Téléphone, " " " Garage		104.82
Hydro-Québec, électricité Poste incendie		95.27
Hydro-Québec, " Garage		362.03
Hydro-Québec, " Enseigne		29.83
Hydro-Québec, " Maison Paroisse		940.95
Hydro-Québec, " Bi-Energie M. Paroisse		158.51
Assurance Vie Desjardins, assurance collective juin		744.52
MRC Montmagny, 2e versement quote-part 14,472.00		
2e versement SOLIDE	1,539.33	16,011.33
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo local		23.59
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo ext.		43.23
Ministre Revenu Québec, remise de mai		
RRQ 695.56, Impôt 2,037.17, RAMQ 781.12		3,513.85

Ministre Revenu National, remise de mai		
Ass. chômage 1,117.07, Impôt 1,706.57		2,823.64
CARRA, remise de mai		265.74
Roger Blais, chloration mai		125.00
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en mai		867.46
Richard Leblanc, enlèvement vidanges mai		2,105.20
L'Echo de St-François, contribution publicitaire pour le mois de mai		271.25
M.R.C. de Montmagny, feuilles, courrier Dicom et mutations		137.01
Les Publications CCH/FM, mise à jour Code municipal		96.30
Bureautique Côte Sud, chemises à dossier et chaise secrétaire bureau		243.21
Irené Morneau, remb. frais déplacement 148km à .24 fév-mars-avril		35.52
M. Emilien Garant, location pépinière 42 hrs à \$20.00		840.00
Les Extincteurs de Montmagny, 1 extincteur pour Bibliothèque + vérification de tous les autres extincteurs (Bureau, Garage, Loisirs)		451.05
Dépanneur Ultra, essence		
Camion incendie	36.12	
" Inter	124.00	
" GM	114.40	
Balai de rue	93.00	367.52
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage		769.20
Blondeau Oxygène, location mensuelle cylindre + lunette de sécurité		17.52
Lévis Dodge Chrysler, 1 baril "shampooing" Garage		393.14
Signabec inc., panneaux signalisation		813.38
Excavation Chanel & Fils, excavation pour raccorder services M. Ghislain Blais		1,036.99
Unibéton, 30.91 tm de gravier à 5.25		
26.29 tm sable à 1.50		
25.26 tm de gravier à 5.25		554.89
Rembourrage Julien Tanguay, rembourrer chaise Bureau		74.07
Langlois & Frère enr., pièce équipement		38.13
Les Automobiles Chabot, nettoyer radiateur pelle rétrocaveuse et pièces machinerie		87.87
Coopérative Agricole Côte Sud, réparation cylindre pelle rétrocaveuse		155.44
Garage Minville & Fils, pièces pelle rétrocaveuse		64.73
Laboratoire Environnement, analyse échantillon d'eau		89.80
Pétrole Montmagny,		
3559.2 litres essence diésel équipement	1,739.98	
barils d'huile et graisse	119.79	1,859.77
Comptoir d'Entraide, 1 poche linge (Garage)		5.00
U.A.P. inc., matériel divers		
Pelle rétrocaveuse	228.93	
Balai de rue	22.14	
Équipement voirie	143.53	
Pièces machinerie	12.34	406.94
Advance Construction Equipment limited, réparation pelle rétrocaveuse		547.32
Québectel Mobilité, service cellulaire pompier		16.92
Vers Plus inc., remb. achat papier informatique		82.01
Ferme Horticole Lajoie, réparation J.-Paul Boulet		85.19
Pierre-Emile Roy, remb. peinture log. Pav. Bédard		311.06
Vitrierie Côté, vitre de côté camion Mack		32.01
Macpek, filtres équipement		80.08
Le Peuple Côte Sud, publication article		205.12
Les Entreprises C. Mercier, réparation lumière de rue		111.10
Les Produits Jean-Paul Côté, chlore		742.53
Pépinière St-Michel, 7 érables à sucre à 41.65		
7 érables rouges à 35.70		617.01
Construction BML, 9.99 tm béton bitumineux à \$35.00/tm		398.45

Cie canadienne d'assurances générales Lombard, réclamation		140.90
UMRCQ, transport Dicom panneaux signalisation		17.87
Emco Québec, cadre de grille		546.98
Gaston Garant, remboursement frais déplacement 356 km à .24		85.44
Le Nettoyeur Magnymontois, location et nettoyage salopettes		53.80
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom		30.38
TY Moteurs, 1 courroie tracteur à pelouse		27.96
Mack Ste-Foy, pièces transmission camion Mack		740.71
Equipement L.A.V., filtre à l'huile rouleau asphalte et hose pour pompe à cola		388.37
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers		
Outillage	279.10	
Voirie	567.42	846.52
	TOTAL:	\$44,469.26

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

IMPLANTATION D'UN SITE INTERNET A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CONSIDERANT QUE le gouvernement du Québec a encouragé l'accessibilité à l'autoroute de l'information aux citoyens en favorisant les bibliothèques publiques comme lieux d'accès;

CONSIDERANT QUE la subvention versée par le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) permet d'acquérir les équipements informatiques nécessaires et les liens d'accès à Internet en fonction des devis techniques soumis;

CONSIDERANT QUE les bibliothèques publiques des régions de Québec et Chaudière-Appalaches a été désigné comme promoteur du projet;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité s'engage à offrir le service d'accès à Internet dans les locaux de la bibliothèque sis au 500, chemin St-François Ouest;

La Municipalité s'engage à combler, s'il y a lieu, la différence entre le montant de la subvention allouée et les coûts réels liés à l'achat des équipements et au branchement au réseau Internet;

La Municipalité mandate le CRSBP-RQ-CA à acquérir pour et en son nom les équipements nécessaires à cette implantation dans le cadre d'un achat regroupé;

La Municipalité mandate le CRSBP-RQ-CA pour l'octroi pour et en son nom d'un contrat de support et d'entretien des équipements pour la durée de l'entente, soit trois ans;

La personne responsable de l'application de la présente entente est monsieur Norbert Morin.

FILTRUM

A titre informatif, la compagnie Filtrum a installé le nouveau système de dosage hypochlorite au Poste de chloration. A partir de maintenant, la chloration de l'eau va être directement liée à la consommation, donc la lecture va être beaucoup plus précise qu'auparavant.

TOITURE AU CENTRE DES LOISIRS

La toiture des Loisirs St-François de Montmagny inc. a été réalisée dans la semaine du 27 mai par Toitures Carrier.

Les travaux étaient sous la surveillance de monsieur Michel Simard.

COUVRE-PLANCHER DU BUREAU MUNICIPAL

Des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de différentes compagnies.

A) Couvre-planchers Lachance enr.	1,202.56
B) Parallèle Décor	1,287.01
C) Casa Décor	1,350.00

Le prix soumis inclut: l'enlèvement de l'ancien tapis, la préparation du plancher, la pose du nouveau tapis et les taxes.

CONSIDERANT QUE le devis descriptif présenté aux invités a été le même pour tous;

CONSIDERANT QUE les soumissions présentées sont conformes;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne la soumission de Couvre-Planchers Lachance enr. au montant de mille deux cent deux dollars et cinquante-six sous (1,202.56).

QUE dans ce prix soit inclus: l'enlèvement du vieux tapis, la préparation du plancher, la pose du nouveau tapis et les taxes;

QUE ce travail soit effectué absolument dans la semaine du 22 juillet 1996 parce que le bureau municipal va être fermé.

SOUSSIONS SUR INVITATION GRAVIER

Des soumissions sur invitation ont été demandées pour du gravier. Les taxes sont en sus.

		0-3/4	Gravier brut
A) Joncas et Frères	Matériel	3.30/tm	.80/tm
	Transport	2.80/tm	2.50/tm
	TOTAL	6.10/tm	3.30/tm
B) Jacques Blais	Matériel	3.75/tm	1.00/tm
	Transport	2.50/tm	2.00/tm
	TOTAL	6.25/tm	3.00/tm
C) Martin Simard	Matériel	4.07/tm	1.00/tm
	Transport	2.53/tm	1.95/tm
	TOTAL	6.60/tm	2.95/tm
D) Unibéton	Matériel	5.25/tm	2.50/tm
	Transport	3.00/tm	3.00/tm
	TOTAL	8.25/tm	5.50/tm

Résolution No 94-1996

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission de Joncas et Frères pour la fourniture du gravier 0-3/4 à \$6.10 la tonne métrique et la soumission de Transport Martin Simard inc. pour la fourniture de gravier brut à \$2.95 la tonne métrique.

QUE le fournisseur retenu soit capable de répondre à la demande de la Municipalité dans un délai raisonnable (en dedans de 24 heures).

REGLEMENT CONTROLE INTERIMAIRE COUPES ABUSIVES

Voici grossomodo la proposition du comité de travail sur la réglementation des coupes abusives. Ce document représente le consensus parmi les personnes présentes à la dernière réunion du comité.

Chaque municipalité pouvait nommer un représentant au sein de ce comité d'étude. On y retrouvait des représentants des propriétaires et producteurs forestiers, des représentants de l'industrie et des représentants du ministère des Ressources naturelles.

Des délégués de l'Office des producteurs de bois ont réexaminé le projet et ont proposé de légères modifications afin de permettre le nettoyage des érablières, les travaux d'éclaircies précommerciales et les coupes de dégagement sans avoir à obtenir de permis au préalable. La même recommandation est parvenue au ministère des Ressources naturelles.

La proposition de réglementation vise l'interdiction de procéder à une coupe abusive sur un terrain.

Coupe abusive se résume comme suit:

La coupe à blanc sur plus de 10% du terrain jusqu'à concurrence de 4 hectares par année et au-delà de cette aire de coupe, la coupe des tiges commerciales (sauf érables d'érablières) inférieures à 18 cm à la souche, la coupe des érables d'une érablière de moins de 30 cm à la souche sont considérées comme des coupes abusives à moins d'exceptions reconnues par l'obtention d'un permis.

Les travaux de coupe de dégagement, de coupe de nettoyage et de coupe d'éclaircie précommerciale sont autorisés et tout comme les coupes non abusives, le propriétaire ne sera pas tenu de demander un permis avant de procéder à ce genre de travaux.

EN RESUME ON POURRA COUPER A BLANC UNE PARTIE DU TERRAIN (10% JUSQU'A 4 HECTARES) AU-DELA DE CETTE AIRE DE COUPE, IL FAUDRA LAISSER LA REGENERATION ET ON POURRA FAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN SANS DEMANDER LE PERMIS.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est en accord avec la réglementation sur les coupes abusives que la MRC de Montmagny entend adopter très prochainement et transmettre au ministre pour fin d'approbation.

PROGRAMME RECUPERATION "PORTE A PORTE"

Beaucoup de questions sont soulevées en matière de recyclage depuis quelques années. Ex:

-Que répondons-nous aux demandes sans cesse croissantes de la population de récupérer les matières recyclables?

-Pourrons-nous faire des économies en se regroupant dans un programme de récupération?

-Pourrons-nous faire des économies sur le transport des déchets en faisant de la récupération?

Devant toutes ces questions, le conseil des maires a mandaté le comité administratif à rencontrer la firme Desseau spécialisée dans le domaine de la récupération. Suite à cette rencontre, les maires ont décelé l'intérêt pour nos communautés à participer à un programme de collecte "porte à porte". Cette décision sera locale et pourra être adoptée aux municipalités.

Afin de voir l'intérêt pour les municipalités à participer à ce genre de programme, un petit questionnaire à répondre est essentiel afin de tâter le pouls de de ces dernières:

Question 1

Votre municipalité est-elle intéressée à participer à un programme de récupération "porte à porte"?

- a) Oui
- b) Nous avons déjà un tel programme
- c) Non, aucun intérêt

Question 2

Votre municipalité serait-elle prête à faire partie d'un groupe pour déposer une demande de subvention auprès de l'organisme "Collecte Sélective Québec" équivalent à \$9.00 par foyer, pour défrayer entièrement l'acquisition de bacs bleus pour la récupération et pour la promotion du recyclage dans votre municipalité. Si votre municipalité a déjà un service de récupération, vous pouvez quand même faire partie du groupe de municipalités demandant une aide financière pour l'acquisition de bacs.

- a) oui X
b) non

Question 3

Votre municipalité est-elle intéressée à participer à une demande de soumission regroupée pour le service de collecte des matières recyclables? (Généralement le coût de ce service se situe entre \$10.00 et \$15.00 par logement)

- a) oui X
b) non

Effectivement, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande à la MRC de Montmagny de faire l'étude d'un projet de recyclage de déchets domestiques.

CONSIDERANT QUE les programmes de récupération et de recyclage sont pratiquement inexistant dans la MRC de Montmagny;

CONSIDERANT QUE le gouvernement provincial entend d'ici l'an 2000 exigé ou à tout le moins fortement recommander que 50% des déchets produits soient recyclés;

CONSIDERANT QUE la durée de vie des sites d'enfouissement serait prolongée;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande à la MRC de Montmagny de faire l'étude d'un projet de recyclage de déchets domestiques.

**PROJET PILOTE POUR INVENTORIER LES
TERRES CULTIVEES APTES A RECEVOIR DES
LISIERS**

L'actuelle réglementation de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud exige de l'exploiteur d'un établissement de production animale que l'épandage de fumier soit effectué sur sa propriété pour des fins d'exploitation ou d'épandage et aviser la Municipalité de tout changement de propriété des terres servant à l'épandage des fumiers (article 5.35.2.1). Ceci est fait dans le but de contrôler les surplus de lisier sur le territoire de la Municipalité.

L'évolution des pratiques agricoles laitières et fourragères fait qu'il est utilisé de plus en plus de lisier comme engrais. La preuve, c'est que des producteurs de St-François font venir du lisier en provenance de municipalités voisines.

Donc, afin d'apporter un meilleur contrôle, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au ministère de l'Environnement et de la Faune, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, au ministère des Affaires municipales et à la MRC de Montmagny, de mettre en place un projet pilote pour connaître plus précisément les surfaces des terres cultivées sur tout le territoire et qui sont aptes à recevoir des lisiers.

Mettre au point un plan global de fertilisation afin de mieux connaître les besoins en lisier des producteurs agricoles de St-François.

A la lueur de ses nouvelles informations, la Municipalité aura le loisir de changer ou non la réglementation pour permettre, si elle le juge à propos, l'émission de nouveaux permis de porcherie qui permettrait de produire à St-François les quantités de lisier requises. Donc, plus besoin d'aller en chercher à l'extérieur.

A titre informel, des démarches sont déjà entreprises et il y a une rencontre de prévue pour juin 1996 sitôt que le Gouvernement aura adopté sa nouvelle loi sur l'Environnement.

CONSIDERANT QU'il y a un nombre croissant de demandes d'établissements de productions animales sur fumier liquide dans toutes les régions du Québec;

CONSIDERANT QUE St-François de la Rivière du Sud est du nombre des localités touchées par ces demandes;

CONSIDERANT QUE l'évolution des pratiques agricoles a considérablement changé depuis les quinze dernières années;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au ministère de l'Environnement et de la Faune, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, au ministère des Affaires municipales et à la MRC de Montmagny, de mettre en place un projet pilote qui permettrait de déterminer la superficie des terres en culture disponibles pour l'épandage, en corrélation avec un nombre maximal d'animaux pouvant être produit à Saint-François de la Rivière du Sud.

PROJET RESOLUTION POUR PORT DE CASQUE

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches a mené un sondage concernant une réglementation sur le port du casque pour les cyclistes. Il ressort de ce sondage que la majorité des participants sont favorables à l'adoption d'une loi provinciale rendant obligatoire le port du casque protecteur pour tous les cyclistes bien que certaines préoccupations demeurent, quant à sa mise en application.

La direction de la santé publique demande au Conseil de se prononcer par voie de résolution. Le projet de résolution en faveur d'une loi obligeant les cyclistes à porter un casque protecteur, est remis à chacun.

ATTENDU QUE chaque année, au Québec, des dizaines de cyclistes meurent et des centaines sont hospitalisés suite à des blessures à la tête;

ATTENDU QUE la région Chaudière-Appalaches avait le taux de mortalité chez les cyclistes le plus élevé parmi les 16 régions sociosanitaires du Québec entre 1986 et 1992;

ATTENDU QU'une proportion importante de ces décès et de ces hospitalisations pourrait être évitée si tous les cyclistes portaient un casque protecteur;

ATTENDU QUE pour convaincre la plupart des cyclistes à porter un casque protecteur, il est nécessaire, en plus des activités éducatives, de légiférer pour en rendre le port obligatoire;

ATTENDU QUE la majorité du Québec âgés de 16 ans à 44 ans (72%) et des parents de cyclistes (comprenant les familles à faible revenu) âgés entre 7 et 15 ans (82%) sont favorables à l'adoption d'une loi rendant obligatoire le port de casque protecteur pour tous les cyclistes;

ATTENDU QUE la majorité des maires (76%) et des directeurs de services policiers (70%) consultés au Québec sont favorables à l'adoption d'une loi rendant obligatoire le port du casque protecteur pour tous les cyclistes;

ATTENDU QUE la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de Chaudière-Appalaches est en faveur de l'adoption d'une loi rendant obligatoire le port du casque protecteur pour tous les cyclistes;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE Le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud prend position en faveur de l'adoption d'une loi provinciale rendant obligatoire le port du casque protecteur pour tous les cyclistes, et en conséquence, demande au gouvernement du Québec de modifier le Code de la sécurité routière afin d'étendre l'obligation du port d'un casque protecteur (article 484) à toute personne prenant place sur une bicyclette.

SYNDICAT DE BASE FERMIERS DE MONTMAGNY

Suite aux dommages et désagréments causés aux producteurs agricoles de la région, le syndicat de base des fermiers de Montmagny fait parvenir une résolution concernant le dossier des oies blanches, dans le but d'obtenir l'appui de la Municipalité afin de faire des pressions auprès des autorités gouvernementales concernées.

Leur demande est la suivante:

Le syndicat de base des Fermiers de Montmagny demande au gouvernement provincial qu'une augmentation de cinq dollars (\$5.00) soit ajoutée au permis de chasse aux oiseaux migrateurs, afin de constituer un fonds d'indemnisation pour que les producteurs soient dédommagés à 100% des pertes causées par le passage des oies blanches au printemps.

Le Conseil municipal est réceptif à la demande du syndicat de base des Fermiers de Montmagny mais ne croit pas que l'augmentation du permis de chasse pour oiseaux migrateurs soit la solution. Voici plutôt ce que la Municipalité favorise comme approche:

CONSIDERANT les dommages causés par les oies blanches au printemps dans les champs;

CONSIDERANT le nombre d'oiseaux qui est appelé à grandir;

CONSIDERANT QU'il n'y a pas de programme de dédommagement;

CONSIDERANT QU'il ne revient pas aux producteurs de nourrir les oies blanches et d'en subir les pertes;

CONSIDERANT QUE ce sont les chasseurs d'oiseaux migrateurs qui bénéficient du passage des oies blanches;

CONSIDERANT QUE les arrêts à l'automne des oies blanches dans notre région représentent des retombés économiques de plusieurs milliers de dollars par la venue des chasseurs;

CONSIDERANT QUE le Festival de l'oie blanche coïncide avec le passage des oies et génère des revenus considérables pour toute la population;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU A L'UNANIMITE QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande à la MRC de Montmagny de faire des pressions auprès du gouvernement provincial afin que soient indemnisés les fermiers touchés par ce phénomène tout en prenant soin de protéger la sauvagine qui arrête sur le territoire et qui constitue un attrait touristique incommensurable pour la région.

SERVICE D'INCENDIE

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud adresse des félicitations aux pompiers volontaires de la Municipalité pour leur rapidité d'intervention chez Produits Tubulaires Roy et Meubles Morigeau ltée.

REGLEMENT NO 147-1996

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE MONTMAGNY
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS
DE LA RIVIERE DU SUD

REGLEMENT RELATIF A LA CIRCULATION DES VEHICULES LOURDS

ATTENDU QUE le paragraphe 5 de l'article 626 du Code de la sécurité routière permet à la Municipalité d'adopter un règlement pour prohiber la circulation des véhicules routiers sur son territoire;

ATTENDU QU'il est nécessaire de réglementer la circulation des camions et véhicules outils sur les chemins publics dont l'entretien est à la charge de la Municipalité afin d'assurer la protection du réseau routier, de protéger l'infrastructure et de conserver la tranquillité des secteurs résidentiels;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance du Conseil tenue le 13 novembre 1995;

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud statue et ordonne ce qui suit:

ARTICLE 1

Le présent règlement porte le titre de règlement relatif à la circulation des camions et véhicules outils et le préambule précédent en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Dans le présent règlement, les mots suivants ont le sens qui leur est ci-après attribué.

Camion: un véhicule routier d'une masse nette de plus de 3000 kg fabriqué uniquement pour le transport de biens d'un équipement qui y est fixé en permanence ou des deux.

Livraison locale: la cueillette ou la livraison d'un bien pour laquelle la circulation est autorisée par une disposition du code de la sécurité routière (L.R.Q.) c. C-24.2) et sur un chemin public dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, toute autre fin pour laquelle la circulation est exceptionnellement autorisée par une disposition d'un règlement ou d'une ordonnance qui édicte une interdiction de circuler.

Véhicule outil: un véhicule routier motorisé fabriqué uniquement pour accomplir un travail et construit pour circuler à une vitesse maximale de 70 km/heure.

Véhicule routier: un véhicule motorisé qui peut circuler sur un chemin; sont exclus des véhicules routiers les véhicules pouvant circuler uniquement sur rails et les fauteuils roulants mus électriquement, les remorques, les semi-remorques et les essieux amovibles sont assimilés aux véhicules routiers.

ARTICLE 3

La circulation des camions et véhicules outils est prohibée sur les chemins suivants, lesquels sont indiqués sur le plan joint au présent règlement à l'annexe A, qui en fait partie intégrante.

- Chemin St-François Ouest
- Chemin St-François Est
- Chemin Rivière du Sud
- Montée Morigeau
- Montée Rivière du Sud
- Chemin Morigeau

- Montée des Prairies
- Montée Ste-Catherine
- Chemin Les Prairies Est
- Chemin Les Prairies Ouest
- Chemin Ste-Catherine
- Chemin de l'Aqueduc
- Rue du Moulin
- Rue de l'Etang
- Rue du Rocher
- Avenue Gendron
- Rue Garant
- Rue Boivin
- 1ère Avenue
- 1ère rue Est
- 1ère rue Ouest
- 2e rue Est
- 2e rue Ouest
- 3e rue Est
- 3e rue Ouest
- 4e rue Est
- 4e rue Ouest
- 5e rue Est
- 5e rue Ouest

ARTICLE 4

L'article 3 ne s'applique pas

- A) à un véhicule effectuant la cueillette ou la livraison sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils;
- B) à un véhicule en provenance ou à destination de son port d'attache situé sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils;
- C) à un véhicule servant à faire l'entretien, la réparation ou le remorquage d'un autre véhicule situé sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils ou un véhicule se rendant à un lieu de réparation;
- D) à un véhicule effectuant un travail ou assurant un service sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils (exemple: service d'utilité publique, chasse-neige);
- E) à un véhicule hors normes circulant sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils en vertu d'un permis spécial de circulation de classe 6 ou 7 prévu au règlement sur le permis spécial de circulation;
- F) à un autobus, un minibus et un véhicule récréatif;
- G) à un véhicule d'urgence (exemple: un véhicule pour combattre les incendies, une auto-patrouille, une ambulance);
- H) à un véhicule circulant sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils pour rejoindre un point situé sur un chemin enclavé par cette interdiction;
- I) à la machinerie agricole, aux tracteurs de ferme, aux remorques de ferme et aux véhicules de ferme, tels que définis dans le règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers (décret 1420-91 du 16 octobre 1991).
- J) à un véhicule circulant sur le chemin fermé aux camions et véhicules outils conduit par un camionneur de métier résidant sur le territoire de St-François de la Rivière du Sud et amenant son chargement chez lui.

ARTICLE 5

Toutes les prohibitions sur des chemins contigus et ce, indépendamment du fait que l'entretien est à la charge de la Municipalité, de plusieurs municipalités ou du ministère des Transports, doivent être considérées comme une seule et même prohibition.

ARTICLE 6

Quiconque contrevient à l'article 3 commet une infraction et est passible d'une amende conformément au Code de la sécurité routière (L.R.Q., chapitre C-24.2).

ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'approbation du ministère des Transports, conformément à la loi.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la présente séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et trente-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

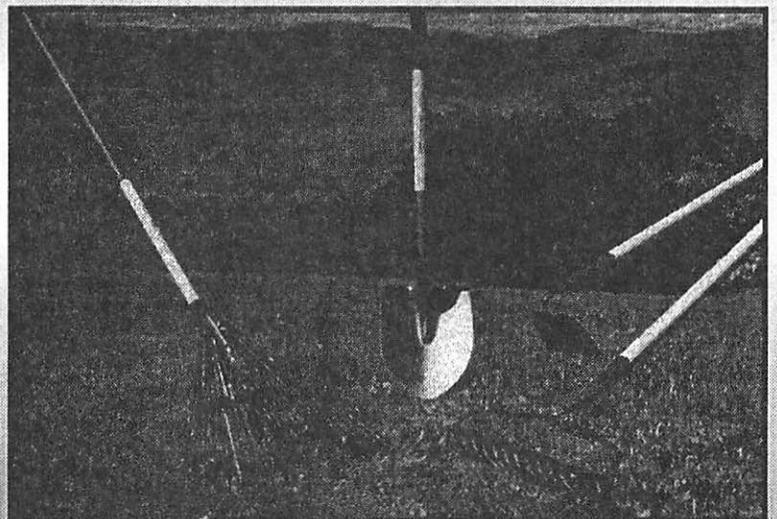
GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE

COMFORT
★ ★ ★

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

CARANT®



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.

259-7151

Lors de la dernière parution du Journal l'Écho, nous mentionnions qu'il y avait une nouvelle administration au Dépanneur ULTRA qui désirait mieux répondre aux besoins de la population.

À la suite des suggestions ou demandes de nos clients, voici de nouveaux services et produits que nous pouvons maintenant vous offrir:

PRODUITS CONGELÉS • • •

Un nouveau comptoir de produits congelés: tournedos, brochettes, poitrines de poulet, souvlaki mariné, ailes de poulet, pétoncles, etc. à prix très abordables.

dépanneur

ULTRA

LIVRES USAGÉS • • • • • TIMBRES-POSTES • • • • •

Petit comptoir de livres usagés pour vous aider à choisir votre lecture de l'été.

Des timbres-postes au même prix qu'à la Société des Postes pour écrire à vos amis pendant vos vacances.

FEUX D'ARTIFICES • • • • • VIDÉOS-CONCERTS • • • • •

Un lot de feux d'artifices des plus variés pour des soirées éblouissantes.

Nous avons également des vidéos de concert-rock: Pink Floyd, Madona.

PRODUITS CONGELÉS • • • LÉGUMES FRAIS • • • • • LOTERIES • • • • •

Au cours de l'été, nous vous offrirons des légumes frais de notre jardin.

Possibilité de faire des groupes afin d'augmenter vos chances de gagner à la 6/49 et autres lotos.

Bonne saison estivale à tous!

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
St-François, Montmagny
Tel: 418 259 7086 Fax: 2610

1 Août 96

Raymond-Marie Buteau
rg St-Féréol, St-Henri Cté. Lévis
Troupeau Holstein, L'équipement laitier



2 Sept 96

Guy & Muriel Carrier
132 rang 6, St-Honoré Cté. Beauce
Troupeau Holstein pur-sang 10663kg MCR 223-241-228
7 TB, 22 BP, 6B.

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

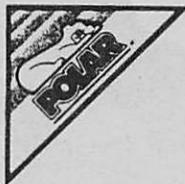
J'OFFRE MES SERVICES chez les personnes âgées, pour accompagnement lors des visites médicales, accompagnement quotidien, aide aux tâches ménagères et répondre aux questions traitant de la santé. Je suis infirmière diplômée et me spécialise en gérontologie.
Tél: 259-2981

À VENDRE tente-roulotte Bellevue, 8 places, équipée et en bon état, 1 800\$ discutable.
Tél: 259-7932



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) GOR 3A0
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174



64, Morigeau
St-François, Qué.
GOR 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.
André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3AO
TÉL.: 259-7728

Trucs pour le voyageur estival

- La meilleure façon de profiter de ses vacances, c'est bien les planifier et d'être bien préparé.
- Bien des gens souffrent du mal des transports quand ils se déplacent en bateau, en avion, en train ou même en voiture. Il y a sur le marché de nombreux médicaments contre le mal des transports et ils agissent bien si on les prend de 30 minutes à une heure avant le départ. Demandez à votre pharmacien de vous en recommander un.
- Les filtres solaires sont essentiels quand on s'amuse au soleil. Ceux qui ont un Facteur de Protection Solaire (FPS) de 15 ou plus fournissent la meilleure protection.
- On peut prendre un coup de soleil même par temps nuageux. Le risque de coup de soleil grave augmente à haute altitude où l'atmosphère plus mince filtre moins bien les rayons ultra-violet.
- Emportez une provision suffisante de médicaments que vous prenez. Ne laissez pas vos médicaments dans les bagages enregistrés. Si vos bagages se perdent ou qu'ils arrivent en retard, vous manquerez une ou plusieurs doses de vos médicaments. Gardez vos médicaments dans leur contenant original avec leur étiquette
- N'oubliez pas d'emporter vos documents d'assurance-maladie et votre carte d'assurance.
- Votre «pharmacie» de voyage devrait inclure: fournitures de premiers soins de base, filtre solaire, un thermomètre, un analgésique léger, un anti-acide, un médicament contre la diarrhée, des remèdes anti-toux/rhume, un produit topique anti-démangeaisons, un antihistaminique et un insecticide.
- Pour de plus amples renseignements sur des vacances saines - consultez votre pharmacien.

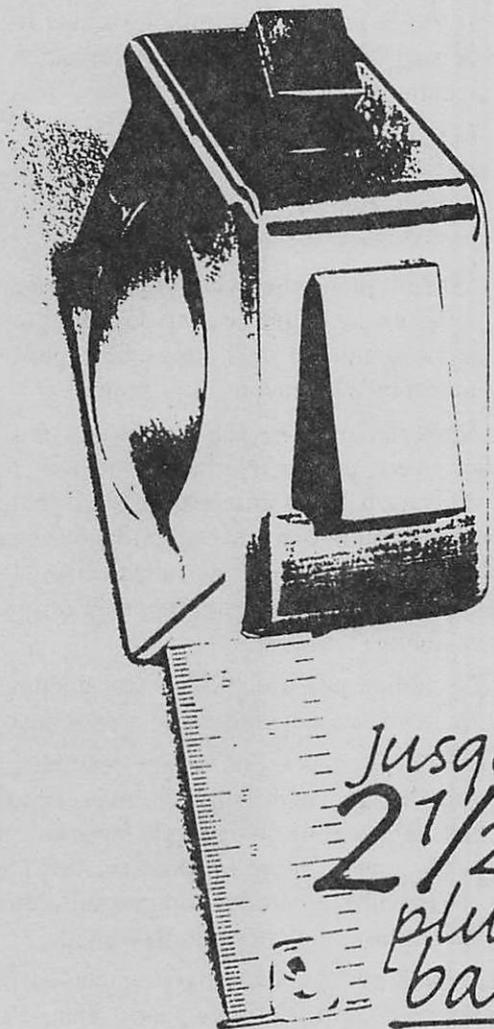
Pierre Martin, pharmacien

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François
de Montmagny

**PRÊT
POUR LA
RÉNO?**



**VOICI
UNE OFFRE
DE TAUX
À LA MESURE
DE VOS
PROJETS!**

Si vous prévoyez faire des rénovations et qu'il est plus avantageux pour vous d'opter pour un prêt personnel d'au moins 5 000 \$ pour financer votre projet, vous pourriez obtenir un rabais de taux pouvant atteindre jusqu'à 2 1/2%.

Le rabais, en vigueur jusqu'au 31 octobre 1996.

Informez-vous à nos conseillères.



Desjardins pour s'aider soi-même